

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme SEBBANE Nathalie

À présenter une habilitation à diriger des recherches en : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

Sur le sujet suivant : Du devoir au travail de mémoire : construction et reconstruction des Magdalene Laundries comme objet historique.

La présentation aura lieu : le 28/11/2022 à 14h00 – salle F0.44, Maison de la Recherche, campus Pont de bois

- Désigne :

Garant – MIGNANT Catherine – Professeure des universités – Université de Lille

Rapporteur – CROLWEY Cornelius – Professeur émérite – Paris Nanterre

Rapporteuse – NEVILLE Grace – Professeure émérite – Université de Cork (Irlande)

Rapporteuse – MC CANN Fiona – Professeure des universités – Université de Lille

Membre – MAHON Eamon – Professeur des universités – Université de Dublin (Irlande)

Membre – MORLON Fabrice – Professeur des universités – Université de Sorbonne Nouvelle

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 10/11/2022

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales
Pr Isabelle FOURNIER**

